

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur GROS.

Convocation et affichage : 10/10/2023

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : PROJET DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Monsieur le Maire propose de financer une tournée de ramassage des encombrants au printemps 2024, à titre expérimental.

L'entreprise SIMLAC pourrait fournir un camion et 2 employés pour un montant avoisinant les 1000 € TTC par jour.

Si cet essai est concluant, la commune pourra pérenniser le ramassage.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **donne un accord de principe sur ce projet de ramassage des encombrants,**
- **dit que les modalités seront élaborées et diffusées au printemps prochain.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 24 octobre 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire

Paul RAPHAELIAN